

Image not found or type unknown



changement de destination en partie commune

Par **liocal69**, le **01/11/2019** à **02:21**

Bonjour,

Passer au tribunal de 1 instance le 19/9/2013 pour un garage sur le terrain de la copropriete , le juge dit , la construction pas legale mais + 30 ans , pas legale transformation en habitation , pas legale occupation des lieux a titre gratuit , pas legale garage privatif , a se jour personne ne veux rien faire !! seul au monde ?

merci.

Par **youris**, le **01/11/2019** à **09:57**

bonjour,

il appartient à la partie qui a gagné le procès de faire exécuter la décision par un huissier.

est-ce que le jugement comprend une astreinte pour la partie perdante.

que dit votre syndic ?

salutations